



🔍 Préparer l'avenir et transmettre

GESTION DU PATRIMOINE

Vous



- Vous souhaitez être accompagné(e) la mise en place d'une stratégie patrimoniale en particulier lors des étapes clés de votre vie professionnelle et familiale, pour valoriser ou transmettre votre patrimoine
- Vous souhaitez déléguer vos déclarations d'IR et d'ISF
- Vous recherchez un éclairage indépendant sur des produits financiers ou immobiliers dans lesquels vous souhaiteriez investir

Nous vous proposons



Des prestations de conseil et d'accompagnement adaptées et ancrées dans la durée. Nous sommes à vos côtés pour vous apporter les meilleurs éclairages sur des sujets parfois complexes.

1. Audit patrimonial

Nous réalisons avec vous un audit patrimonial détaillé en 3 étapes, formalisé dans un document de synthèse.

Analyse

- Etat des lieux patrimonial, fiscal et juridique de votre situation
- Mise en évidence de vos attentes et besoins

Diagnostic

- Forces, faiblesses, opportunités et menaces de votre situation patrimoniale
- Enjeux et objectifs que vous pouvez atteindre raisonnablement

Prescription

- Indications concrètes d'actions pour atteindre les objectifs fixés
- Orientation vers des partenaires (ou vos interlocuteurs habituels) et les types de produits les mieux adaptés à vos besoins

La réalisation de cet audit s'accompagne d'une prestation de conseil personnalisée et inscrite dans la durée, pour la mise en œuvre des différentes solutions identifiées.

2. Bilan patrimonial

Nous réalisons chaque année vos déclarations d'impôt sur le revenu et d'ISF, ainsi qu'un bilan patrimonial formalisé dans un document de synthèse qui vous est remis.

Sur la base de ce bilan, nous assurons avec vous un suivi annuel de l'évolution de votre situation patrimoniale et répondons à toutes vos interrogations sur le sujet.



Votre référent technique

Frédéric THIENPONT, Directeur associé, Juriste/fiscaliste

✉ frederic.thienpont@gmba.fr / ☎ +33 (0)1 48 74 28 18

www.gmba-allinial.com